
MAIRIE
DE
PORTE PUYMORENS

66760 PORTE-PUYMORENS

TEL : 04.68.04.82.20

FAX : 04.68.04.94.57

E.mail :mairie.porte@wanadoo.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du 16/11/2018 à 21 h 00

Présents : KOMAROFF Nicole, RIBOT Jean, REINOSA Franck, ROBOAM Didier, SARDA Adrien, SARDA Jean.

Procurations : COLOMER Françoise à KOMAROFF Nicole, MATHEVET Christine à SARDA Jean.

Absents : BARRAL Anne, ROBOAM Thibault.

Absent excusé : DOUMERC Christelle.

- En ouverture de séance, Monsieur le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal pour ajouter cinq points à l'ordre du jour :
 - Réponse à l'ONF au sujet du plan d'aménagement de la forêt communale,
 - Réduction du loyer pour le nouveau gérant du Castel Isard,
 - Convention entre le SIVM et la commune,
 - Aide aux sinistrés de l'Aude,
 - Possibilité d'installation de compteurs électriques individuels au camping.A l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable.

- Une subvention de 28 800 € a été attribuée par le Conseil Départemental pour l'achat du matériel de déneigement : le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à passer commande à l'UGAPet à Europe Service.
- Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la création de l'Impasse du Lanoux sur l'emplacement réservé n°7.
- Monsieur le Maire expose les nouveaux tarifs des secours sur piste pour la saison 2018/2019, le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité.
- En ce qui concerne la gestion du camping municipal, il est décidé à l'unanimité d'embaucher une personne en renfort pour les week-ends à raison de 4 heures par semaine.
- Monsieur MASSON, gérant du Castel Isard, a demandé oralement une réduction supplémentaire de loyer en contre partie de la réparation de la conduite des eaux usées du bâtiment. Le Conseil Municipal à l'unanimité, ne donne pas suite à cette demande.
- Concernant le plan d'aménagement de la forêt communale proposé par l'Office National des Forêts, le Conseil Municipal le refuse à l'unanimité.
- Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de Monsieur Clément MASSON, qui en contre partie des travaux de rénovation du Castel Isard (100 000 €), espère une réduction du loyer de 50 000 € (soit 3 ans de loyer). Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité à condition que Monsieur MASSON produise devis et factures acquittées.
- Monsieur le Maire expose qu'il convient de passer une convention avec le SIVM, pour les travaux réalisés par le SIVM et payés par la commune. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.
- Monsieur le Maire propose de verser une aide de 500 € au Conseil Départemental de l'Aude, pour les sinistrés des inondations. Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité.
- Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'envisager l'installation de compteurs électriques individuels sur les emplacements du camping municipal, pour les campeurs en location à l'année qui en feront la demande. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.
- Renouvellements Droits de Voirie Carlines, Top Glisse et convention ESF : à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.

